



COMMUNIQUÉ

Le Fonds municipal vert (FMV) accorde 2 223 899 \$ à la Ville de Guelph pour promouvoir le développement durable de la collectivité et la gestion écologique des déchets

Le 25 mars 2008, Guelph (Ont.) – Mme Lise Burcher, conseillère de la Ville de Guelph, représentant la Fédération canadienne des municipalités (FCM), et l'honorable Michael Chong, député de Wellington-Halton Hills, ont annoncé aujourd'hui l'attribution à la Ville de Guelph d'une aide financière totalisant 2 223 899 \$. La Ville a investi ces fonds dans six initiatives différentes visant à promouvoir le développement durable de la collectivité et la gestion efficace des déchets.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins de développement durable des gouvernements municipaux, a dit la conseillère Lise Burcher au nom de la FCM. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus viables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada met le Fonds municipal vert à la disposition des municipalités de toutes les régions du pays pour les aider à rendre l'environnement plus propre et plus sain pour tous les Canadiens, a dit l'honorable Michael Chong. Je suis fier de voir notre gouvernement collaborer avec la FCM et la Ville de Guelph à la réalisation de ces six projets qui pavent la voie à un avenir plus vert pour les citoyens de Guelph. »

Dans le cadre de trois projets de développement communautaire durable, la Ville de Guelph travaille avec des groupes communautaires et d'autres partenaires à l'élaboration de plans de faisabilité qui permettront d'atteindre d'importants objectifs locaux au chapitre de l'amélioration de l'environnement et du développement communautaire. Ces projets d'aménagement comprennent :

- L'établissement d'évaluations et l'élaboration de plans d'action visant la restauration d'une ancienne fonderie et d'une ancienne cour de récupération de métaux sises au 200, rue Beverly de telle manière que le site puisse offrir des possibilités futures d'utilisation du sol, notamment pour l'habitation, le commerce, les espaces verts et le développement d'institutions.
- L'élaboration d'une stratégie de gestion de la croissance locale qui orientera le développement de la ville pour le prochain quart de siècle. Cette stratégie a pour objet de mettre en œuvre le Plan de croissance pour la région élargie du Golden Horseshoe de la Province et intégrera les « valeurs » de Guelph en matière de développement durable de la collectivité. On porte une attention particulière à l'intensification urbaine, aux aménagements axés sur les transports en commun, au rajeunissement du centre-ville, à la création d'une collectivité « pleine et entière » et à la protection de l'environnement.
- L'élaboration d'un plan énergétique communautaire qui réduira la consommation énergétique organisationnelle et communautaire ainsi que les émissions de gaz à effet de serre au moyen d'une stratégie à long terme accordant la priorité aux volets énergétiques dans la planification et le développement de la collectivité.

Grâce à l'appui du FMV, la Ville de Guelph participe également à trois projets de gestion écologique des déchets qui permettront d'atteindre d'importants objectifs municipaux au chapitre de la gestion des déchets et de l'utilisation des gaz d'enfouissement. Ces trois projets comprennent :

- Un examen complet de l'actuel système de gestion des déchets solides de Guelph en vue de désigner un nouveau système privilégié de gestion des déchets qui aura pour cible un taux annuel de réacheminement des déchets de 70 pour cent.
- La construction d'une installation d'utilisation des gaz d'enfouissement de trois mégawatts au lieu d'enfouissement d'Eastview, laquelle servira d'installation auxiliaire pour l'actuel système de brûlage des gaz d'enfouissement et qui, une fois en service, permettra une possible réduction annuelle des émissions directes d'équivalent CO₂ de 185 000 tonnes.
- L'essai sur le terrain de la conception préliminaire d'une installation projetée de traitement des biosolides à la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Guelph qui permettra de diminuer la quantité de biosolides nécessitant traitement et stockage, d'assurer l'entretien d'un équipement moins coûteux de traitement des biosolides, la réutilisation avantageuse des biosolides et l'amélioration de l'hydrolyse des matières organiques et de la production de gaz.

« Ces projets n'auraient pas pu voir le jour sans l'appui du Fonds municipal vert de la FCM, a dit la mairesse de Guelph, Karen Farbridge. Nous constatons déjà les avantages de ces initiatives dans notre collectivité. Elles auront un impact considérable à long terme. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités de 550 millions de dollars afin d'établir et de gérer le Fonds municipal vert (FMV). Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé en vue d'atteindre de nouvelles normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et d'amélioration en matière de protection du climat.

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle soutient l'aménagement de collectivités viables bénéficiant d'une qualité de vie élevée en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements :

Ville de Guelph

Tara Sprigg
Directrice des communications
Ville de Guelph
Tél. : 519-822-1260, extension 2610
Courriel : tara.sprigg@guelph.ca

Fonds municipal vert

Raymond Sullivan
Gestionnaire des communications Manager
Centre pour le développement des collectivités viables
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-907-6294
Télec. : 613-244-1515
Courriel : rsullivan@fcm.ca

Ressources naturelles Canada

Louise Girouard
Directrice des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-996-2007
Télec. : 613-943-0663

Pour de l'information sur la Ville de Guelph, veuillez consulter le <http://www.guelph.ca>

Pour de l'information sur la Fédération canadienne des municipalités, veuillez consulter le <http://www.fcm.ca>

Pour de l'information sur le Fonds municipal vert, y compris sur les différents projets et études approuvés, veuillez consulter le <http://www.sustainablecommunities.fcm.ca>

Pour de l'information sur Ressources naturelles Canada, veuillez consulter le <http://nrcan-mcan.gc.ca>

Pour de l'information sur Environnement Canada, veuillez consulter le <http://www.ec.gc.ca>